



Better Work, partenariat unique entre l'Organisation internationale du Travail (OIT) et la Société financière internationale (IFC), rassemble gouvernements, employeurs, travailleurs et acheteurs internationaux afin d'améliorer le respect des normes du travail et la compétitivité dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Le programme vise à améliorer les conditions de travail et à la coopération sur le lieu de travail, en combinant évaluations indépendantes du respect des normes du travail au niveau de l'entreprise, services de conseil pour les activités d'amélioration, et services de formation se concentrant sur des publics cibles et des compétences pratiques.

SERVICES D'ÉVALUATION

Le questionnaire d'évaluation des entreprises de *Better Work* mesure le respect des normes fondamentales du travail de l'OIT (travail des enfants, travail forcé, discrimination, liberté syndicale et négociation collective) et de la législation nationale du travail (salaires, temps de travail, contrats et santé et sécurité au travail). Les questions se rapportant aux normes fondamentales du travail sont globalement les mêmes dans tous les programmes nationaux. *Better Work* mène par ailleurs une évaluation technique et consulte le ministère du travail afin d'affiner les questions concernant la législation nationale du travail, afin de s'assurer que cette partie de l'évaluation soit adaptée au contexte spécifique du pays. Les évaluations identifient les besoins de mise en conformité et soutiennent des améliorations proactives.

Les conseillers de *Better Work* sont recrutés localement et *Better Work* leur fait suivre une formation approfondie dans les domaines de la conduite d'évaluations et des services de conseil. Dans le cadre de la politique d'égalité des genres de *Better Work*, et afin de prendre en compte le nombre important de travailleurs féminins dans l'industrie du vêtement des programmes nationaux, les visites d'évaluations sont menées par deux conseillers, un homme et une femme à chaque fois que cela est possible. Toutes les personnes de *Better Work* sont formées afin qu'elles exercent leurs fonctions en suivant une éthique stricte en matière d'intégrité, de transparence, de diplomatie et de respect.

SERVICES DE CONSEIL

Après une évaluation des besoins de mise en conformité, les conseillers de *Better Work* travaillent directement avec chaque usine afin de :

- mettre en place et animer un Comité Consultatif pour l'Amélioration de la Performance (CCAP), qui comprend des représentants des travailleurs et de l'encadrement
- améliorer les performances de l'entreprise lors des futures évaluations de conformité en menant des activités correctives ciblées.

Les services de conseil garantissent une démarche sur mesure pour chaque usine. Le programme tiendra les acheteurs informés des démarches entreprises par les entreprises pour gérer les problèmes de non-conformité sur leurs sites. Les services de conseil peuvent également prévoir d'aider les usines à suivre l'impact que les activités correctives ont sur la qualité et la productivité.

SERVICES DE FORMATION

Une partie de la réponse de *Better Work* aux enjeux de conformité rencontrés par les entreprises consiste à concevoir une série de formations de qualité prévues pour soutenir les services d'évaluation et de conseil en se concentrant sur le développement de capacités et en s'assurant de l'engagement de l'entreprise sur le long terme. *Better Work* propose des formations ciblées pour les cadres dirigeants, les superviseurs et les travailleurs, sur des lieux de formation comme au sein de l'usine.

Les formations couvrent plusieurs sujets, et notamment :

- Les normes fondamentales du travail de l'OIT
- Les droits et les responsabilités des travailleurs
- La gestion des ressources humaines
- Les compétences de supervision
- La santé et la sécurité au travail

Ces formations insistent sur le développement des compétences, de la confiance, et d'une coopération effective sur le lieu de travail.

Si certains aspects des activités de formation de *Better Work* exigent d'avoir un animateur avec une grande expérience internationale et technique, le programme soutient le développement des compétences de formateurs et d'organismes de formation locaux. En plus des formations offertes par son propre personnel, *Better Work* identifie des partenaires locaux et travaille avec eux, et leur donne la formation rigoureuse nécessaire pour exécuter les services de *Better Work* avec un haut niveau de qualité et d'intégrité.

STAR : LE SYSTEME DE GESTION DE L'INFORMATION DE BETTER WORK

Un élément important du processus d'amélioration continue de *Better Work* est le partage entre les usines et les acheteurs des rapports concernant le respect des normes de travail et les plans d'amélioration. Afin de faciliter la collecte et la diffusion de ces informations, *Better Work* a développé une plateforme de gestion de l'information nommée STAR (*Supply-chain Tracking, Assessments and Remediation*), conçue afin de répondre spécifiquement aux exigences propres de *Better Work* et de ses processus. Ce système permet à *Better Work* de garantir que l'accès aux informations des usines ne soit accordé qu'aux acheteurs qui ont reçu l'accord de la dite usine. L'accent mis par STAR sur l'archivage électronique des données concernant les évaluations, les plans d'actions correctives et les accords entre acheteurs et fournisseurs soutient une solution modulable de portée mondiale.

Ce que STAR permet:

- Le développement de questionnaires sur le respect des normes de travail spécifiques à un pays ou à une industrie.
- La production, la diffusion et le stockage des rapports et données de conformité ; les usines peuvent ainsi partager des informations avec les acheteurs, comme par exemple des rapports annuels et des mises à jour concernant les mesures correctives.
- La diffusion d'informations concernant les changements en matière de respect des normes du travail au niveau de l'usine.
- La compilation et le regroupement de données sur la conformité aux normes du travail concernant toutes les usines d'une industrie spécifique ou d'un pays donné.
- Des comparaisons nationales des données de conformité regroupées et provenant de toutes les usines participantes au sein d'une même industrie.
- D'avoir un outil d'orientation pour l'auto-évaluation préparé par l'OIT qui explique comment mettre en œuvre les normes fondamentales du travail et la législation nationale du travail.



BETTER WORK

www.betterwork.org

